



CHAVENAY INFO

NOVEMBRE 2018

www.chavenay.fr

La mairie de Chavenay vous invite

Marché de Noël Nocturne

Artisanal et Gourmand

Vendredi 14 décembre 2018
De 16h30 à 23h

Ferme Brillon à CHAVENAY

Au profit de

IMAGINE FOR Margo

Children without CANCER

- Ce Chavenay-Info a été rédigé et mis en page par Brigitte Appéré avec l'aide de Natacha Broux et Arnaud Queter pour l'impression, sous la direction de Denis Flamant, Maire.
- Pour plus d'informations sur la commune, connectez-vous à www.chavenay.fr

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

Présents :

Mesdames ACCABAT, ACKERMANN, APPÉRÉ, BRENAC, LUTZ, SÉBILLOTTE,
VINCENT

Messieurs BERNARD, COTIGNY, ENJALRAN, FLAMANT, GOMPERTZ, JAHN,
LACHEVRE, NIVARD, DE SÉRÉVILLE

Absente ayant donné pouvoir : Mme THÈS (pouvoir à Mme SÉBILLOTTE)

Absent : M. DUTASTA

Secrétaire de séance : Mme VINCENT

Suite à la présentation faite par l'Office Public de l'Habitat « Versailles Habitat » avant le début de séance, et avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe l'assemblée des événements à venir concernant le projet Rösrath – Ecoles – Grignon.

Il indique que les cinq promoteurs qui se sont manifestés ont tous reçu la délibération et son annexe, le cahier des charges et le plan guide du secteur. A ce jour, quatre ont réagi et ont procédé aux visites de site, prise de RV, etc.... Le cinquième, Prim'Arte, ne s'est pas manifesté. La suite des opérations consistait à trouver une date en décembre afin qu'ils présentent leurs avant-projets. Afin de ne pas multiplier les réunions et en l'absence de points à inscrire à l'ordre du jour à cette date, Monsieur le Maire a préconisé une réunion de présentation aux élus le 10 décembre 2018 en lieu et place du Conseil Municipal initialement prévu. La date étant déjà bloquée, cela permet au plus grand nombre d'être présent. La réunion débutera à 19h et chaque candidat bénéficiera de 20mn pour présenter son avant-projet, qui seront suivies de 15 mn de questions-réponses.

Etienne de Sérévile souligne que les candidats ont visité les écoles, c'est donc qu'ils avaient les compétences nécessaires ? Denis Flamant rappelle que c'est le conseil municipal lors de sa dernière séance qui a souhaité que les promoteurs travaillent sur le programme de logements mais aussi sur la reconstruction de l'école et il précise que ces derniers ont établi le diagnostic du site lors de visites approfondies des locaux.

Monsieur le Maire précise que, dans le cas où des points seraient à inscrire à l'ordre du jour en décembre, c'est la date du mardi 11 décembre 2018 qui serait retenue pour organiser un conseil municipal.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1er octobre 2018

Mme Brenac demande à apporter quelques modifications dans le compte-rendu de la séance du 1er octobre 2018, dans les questions diverses concernant le sujet des transports.
Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

2 - Cession d'une partie de la parcelle AA 385 à des riverains

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'émettre un avis favorable à la vente à Messieurs SCHEFFER et LÉBOULANGER d'une portion de la parcelle cadastrée AA 385 telle que :

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 (suite)

- M. Scheffer, pour une parcelle de 644 m² après division située dans le prolongement de sa parcelle cadastrée AA 396 (chemin du Bois),
- M. Leboulanger, pour une parcelle de 541 m² après division située dans le prolongement de sa parcelle cadastrée AA 393 (chemin du Bois),

PRÉCISE que les acquéreurs devront s'engager à conserver la parcelle cédée en zone boisée, par le maintien des spécimens d'arbres en bonne santé et le remplacement de ceux qui n'auraient pas pu être conservés ;

AUTORISE le Maire à faire procéder à la division de cette parcelle préalablement à la vente ;

DÉCIDE que le prix de vente sera de 20 € le mètre carré ;

DONNE au Maire tous pouvoirs concernant l'établissement de servitudes éventuelles ;

DIT que les frais de géomètre et de notaires seront à la charge des acquéreurs ;

AUTORISE le Maire à signer tous les actes relatifs à cette vente.

3 - Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes de diagnostics amiante et HAP dans les enrobés de voirie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes de diagnostics liés à la présence d'amiante ou d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les enrobés de voirie.

4 - Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du C.I.G.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les taux et prestations négociés pour la **Collectivité de Chavenay** par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire ;

DÉCIDE d'adhérer à compter du 1^{er} Janvier 2019 au contrat d'assurance groupe (2019-2022) et jusqu'au 31 décembre 2022 en optant pour les garanties suivantes :

Agents CNRACL

Décès	<input checked="" type="checkbox"/>	
Accident du Travail	<input checked="" type="checkbox"/>	franchise : Néant
Longue maladie/Longue durée	<input checked="" type="checkbox"/>	franchise : Néant
Maternité	<input checked="" type="checkbox"/>	franchise : Néant
Maladie Ordinaire	<input checked="" type="checkbox"/>	franchise : 10 jours

Pour un taux de prime de : 5,29 %

Agents IRCANTEC

Formule tous risques avec une franchise uniquement sur le risque maladie ordinaire :

Accident du Travail (sans franchise)

Maladie grave (sans franchise)

Maternité (sans franchise)

Maladie Ordinaire avec une franchise au choix de la collectivité : 10 jours fixes

Pour un taux de prime de : 0,90 %

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 (suite)

PREND ACTE que les frais du CIG, qui s'élèvent à 0,12 % de la masse salariale assurée, viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés.

5 - Questions diverses

- Nouvelle commission électorale dans le cadre du Répertoire Électoral Unique :

Les candidats à cette nouvelle commission de contrôle sont, dans l'ordre du tableau du Conseil municipal,

- pour la liste « Ensemble pour notre avenir » : M. Enjalran, M. Gompertz, M. Lachevre, Mme Accabat (suppléante) ;
- pour la liste « Vivre à Chavenay » : M. Bernard, M. de Séréville, Mme Lutz (suppléante).

- Place Rösraht et écoles :

M. de Séréville souhaite motiver sa demande de diagnostic pour l'école : il s'agit d'un diagnostic fonctionnel et de son état (vétusté, etc...).

- Tennis :

M. de Séréville demande à M. Jahn s'il a pu se renseigner sur les travaux au club House du tennis. M. Jahn répond qu'il a fait le point avec les responsables lors d'une réunion de bureau. Concernant l'infiltration provoquée par des intempéries exceptionnelles il y a plusieurs mois (peinture écaillée), l'assurance a refusé de prendre ces travaux en charge. D'autres dégâts, lors de cet événement météorologique, étaient à déplorer aux écoles et à la crèche. L'assurance a refusé aussi de les prendre en charge. D'autres demandes de travaux ont été émises. Le changement du ballon d'eau chaude dans des combles inaccessibles suite à une demande pour prendre une douche. A noter que les vestiaires sont très peu utilisés. Il est possible exceptionnellement d'utiliser les douches de la nouvelle halle des sports. Aucune réparation ne sera donc engagée cette année dans le club House concernant peinture et ballon d'eau chaude. En revanche, comme demandé, les chasses d'eau des WC ont été remises en état. Une campagne générale de révision des toitures de certains bâtiments communaux sera lancée dans les prochains mois dont le club house.

6 - Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal

- Une subvention est demandée au Conseil Départemental au titre du programme 2016-2019 d'aide aux communes en matière de voirie pour les travaux d'aménagement de la rue des écoles et du parking de la salle des fêtes pour un montant HT de 9 308.83 €.
- Le marché de travaux d'aménagement de la rue des écoles et du parking de la salle des fêtes est attribué à l'entreprise Watelet TP pour un montant global forfaitaire de 122 859.44 € HT correspondant à la solution de base + variante n°1.

INFORMATIONS DIVERSES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

- Décarbonatation : trois laboratoires différents ont fait des analyses en octobre qui indiquent des résultats conformes aux valeurs attendues et annoncées :

Laboratoire / Méthode d'analyse	TH total (°F)	TH calcique (°F)
LE Lab'Eau / Colorimétrie automatisée (n° Echantillon : A181012-03101)	19.1	-
LE Lab'Eau / ICP-AES (n° Echantillon : A181012-03401)	20.1	14.75
LE Lab'Eau - Sous-traitance CARSO / ICP-AES (n° Echantillon : A181012-03501)	18.2	13.25

- Le projet de végétalisation du cimetière est soutenu par la Région et l'Agence de l'Eau à hauteur de 11 951 € et 28 887 €.
- Le Contrat Rural a été déposé auprès du Département le 2 novembre 2018 et a reçu un avis favorable de la Direction des Finances Publiques et de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Les travaux de chaussée au droit des tennis rue des écoles devraient se poursuivre jusqu'au 18 décembre 2018.
- Un appel d'offres pour la création d'une piste cyclable entre Chavenay et Feucherolles a été lancé par la Communauté de Communes (CCGM). Les travaux, financés par la CCGM, le Département et la Région, devraient commencer rapidement. Cet axe permettra de relier à vélo le centre de notre village au collège de Feucherolles en 10mn.
- La commémoration du 11 novembre fût un moment tout à fait émouvant et dans le ton du Centenaire. Une exposition remarquable s'est tenue à la ferme Brillon à cette occasion. M. Thalaud et les organisateurs sont remerciés et félicités pour leur travail.
- Le pot des nouveaux arrivants, organisé cette année un vendredi soir avec un buffet constitué uniquement de produits locaux, a été fort apprécié.
- La boîte à livres fonctionne très bien.
- Le marchand de burgers ne reviendra pas sur le marché du vendredi en raison d'un changement d'activité.
- La Communauté de Communes Gally Mauldre organise un petit déjeuner des « rencontres économiques » avec les acteurs du territoire le 10 décembre à 8h30 au golf de Feucherolles.
- La DIP 307 organisera une conférence « les écrans, nos enfants et nous » le 14 mars 2019.

La parole est donnée au public.

M. Vaidis informe que trois nids de frelons asiatiques ont pu être détruits sur Chavenay grâce aux signalements de chasseurs. Il indique qu'une battue au petit gibier aura lieu dimanche prochain sur l'ouest du village. Il signale que le territoire de chasse situé au bout de la rue de Davron a été placé en réserve et qu'il ne s'y déroulera plus de tirs aux pigeons en raison de la trop grande proximité des habitations.

La séance est levée à 22h30

Le compte-rendu complet de ce Conseil municipal, ainsi que ses annexes, seront consultables en mairie dès qu'ils auront été approuvés lors du prochain Conseil municipal.

Du nouveau, le Répertoire Électoral Unique (REU)

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

A compter du 1er janvier 2019, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Ainsi, pour les **élections européennes** prévues le **dimanche 26 mai 2019**, il sera possible de s'inscrire jusqu'au **31 mars 2019**.

Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Vous venez d'emménager sur Chavenay, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Pour les ressortissants de l'Union européenne, qui souhaitent voter pour les prochaines élections européennes, vérifiez bien que vous êtes inscrits sur la liste complémentaire européenne de la commune.



Renseignement en mairie au 01 30 54 31 70.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Médaille de la famille

Les mères de famille ayant eu **au moins quatre enfants** (dont l'aîné doit avoir atteint l'âge de 16 ans) sont invitées à se faire connaître **auprès de la mairie avant le 15 décembre 2018** afin de se voir remettre la médaille de la famille.



La **médaille de la famille** est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent, ou qui ont élevé, dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Colis de Noël

Les personnes âgées de plus de 70 ans qui, **pour des raisons de santé**, sont dans l'incapacité de se rendre au repas des aînés le 1er décembre prochain, pourront bénéficier d'un colis distribué à l'occasion des fêtes de fin d'année par le CCAS. Elles sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie au 01 30 54 31 70.

Coordonnées et permanences travailleur social CD78

Le CCAS vous informe qu'une permanence d'une assistante sociale a lieu à la mairie de Saint Nom la Bretèche.

Mme MARTINS intervient tous les mardis matin, en semaine impaire, au sein de la mairie de Saint Nom la Bretèche. Les prochaines permanences sont programmées les **04/12** et **18/12/2018**.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant :

Catherine MARTINS

Travailleur social en polyvalence

Territoire d'Action Départementale de Terres d'Yvelines

SAS de Montfort l'Amaury

17 place Robert Brault

78490 MONTFORT L'AMAURY

Tél: 01 30 83 64 40 - Fax: 01 34 86 06 31

cmartinspereiradelima@yvelines.fr



Nouveau numéro à destination des usagers

Allô Solidarités au 01 30 836 836

Le département des Yvelines a mis en place un numéro unique « Allô Solidarités », numéro dédié aux Secteurs d'Action Sociale. Disponible depuis le 2 octobre 2018 au 01 30 836 836 (du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30), il vous met en relation avec un chargé d'accueil qui pourra vous orienter utilement pour toutes vos démarches.

ENVIRONNEMENT

L'hiver approche...



L'hiver approche et chacun a en mémoire l'épisode neigeux du mois de février 2018. Dame nature sera-t-elle aussi généreuse en flocons cette saison ? L'avenir nous le dira...

En prévision, pensez qu'il est possible de vous équiper de pneus hiver qui sont conçus pour s'adapter aux conditions de roulage spécifiques de l'hiver : pluie, froid, neige, verglas.

Les pneus hiver sont plus adaptés aux conditions hivernales : alors que la gomme des pneus durcit dès que la température descend en dessous de 7°C, celle des pneus hiver reste souple. L'adhérence est ainsi facilitée à basse température. Ils réduisent les risques d'aquaplaning et leurs lamelles et rainures permettent une meilleure accroche, un meilleur freinage et une transmission optimale sur les routes hivernales. Vous gagnez ainsi en stabilité, adhérence et maniabilité.

Aussi, n'oubliez pas qu'en hiver, votre conduite doit s'adapter...



Pour rappel, en février 2018, 6 tonnes de sel ont été déversées dans nos rues par les services municipaux. Ce qui n'est pas sans conséquences sur l'environnement et notamment sur la faune et la flore des cours d'eau.

En cas d'épisode neigeux, seule la mobilisation de tous permettra de réduire l'épandage de produits sur nos routes, réduisant ainsi l'impact sur notre environnement. Apprenons à faire avec la nature et pas contre la nature.

ASSOCIATIONS

Téléthon le 7 décembre 2018



Dans le cadre du Téléthon, le club de marche de Chavenay « Les Pieds Nickelés » organise en collaboration avec l'Association A.L.T.I.A. Mauldre Gally et des bénévoles de Villepreux une **marche nocturne le vendredi 7 décembre**.

Départ du gymnase Alain Mimoun à Villepreux à 20h ; arrêt à la Ferme Brillon à Chavenay vers 21h15 ; accueil par M. Flamant, soupe à l'oignon et vin chaud offerts par les bénévoles de Villepreux, repos d'environ 20 minutes puis retour au gymnase ; arrivée vers 23h.

Cette marche d'une dizaine de kilomètres ne présente pas de difficulté particulière ; elle sera menée sur un rythme permettant la présence de tous, petits et grands, enfants et parents.



Une urne sera à votre disposition à la Ferme Brillon pour déposer vos dons éventuels pour l'A.F.M.-TELETHON.

Nous espérons que, comme l'an passé, les Chavenaysiens sauront être nombreux pour participer à cette manifestation conviviale.

Renseignements : André LEFEVRE (06 86 27 75 75)

Beynes Histoire Patrimoine



Entrée
10 €



La guerre de Marcel

Samedi 1^{er} décembre 2018

Chavenay - Ferme Brillon - 17h30

Réservation :

beyneshistoirepatrimoine@gmail.com



Mise en texte :

Evelyne Carlu Lafforgue

avec

Evelyne Carlu Lafforgue

Marcel Chevallier

Jean-René Larnicol

Annie Stender

Raphaël Pinard

(Conseil Municipal des Jeunes de
Beynes)

Musique : Vasyl Borys

Charron et apiculteur à Feucherolles puis musicien et brancardier sur le Front de l'Est, du 1^{er} août 1914 au 30 mars 1915, Marcel a correspondu avec son père et ses deux cousines.

Il a aussi tenu quotidiennement son Journal de Guerre pour « pouvoir témoigner plus tard ».

www.beyneshistoirepatrimoine.fr



Rencontres Musicales de la Plaine de Versailles
École de Musique de Chavenay
www.ecoledemusiquedechavenay.fr



Concert de Noël

Samedi 15 décembre 2018
à 17 heures

Église Saint-Pierre à Chavenay
Avec la participation des élèves et professeurs de l'école de musique



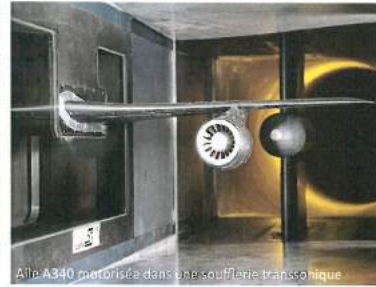
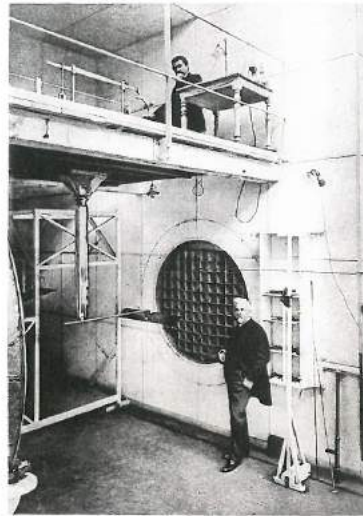
© 2018 - Programmation : Rencontres Musicales de la Plaine de Versailles

Les Conférences de l'Aéroclub Renault *

100 ans de souffleries depuis Eiffel par Bruno Chanetz

PARTENAIRE DES AÉROCLUBS GASTON CAUDRON, AVIATION & RELATIONS CULTURELLES, DU CERCLE AÉRIEN PEUGEOT et du CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA VOLTIGE AÉRIENNE

PARTENAIRE DES AÉROCLUBS GASTON CAUDRON, AVIATION & RELATIONS CULTURELLES, DU CERCLE AÉRIEN PEUGEOT et du CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA VOLTIGE AÉRIENNE



Aile A340 motorisée dans une soufflerie transsonique



Interférence de choc en soufflerie hypersonique

Samedi 8 Décembre 2018 à 17h

* gratuites, ouvertes à tous

Voler plus haut, plus vite, préserver la vie des pilotes d'essais et des passagers, autant de défis relevés par l'homme depuis l'aube du XXème siècle, quand les pionniers de l'aviation s'attachèrent à faire décoller des engins plus lourds que l'air et à les maintenir en sustentation. Contemporaines des premiers exploits aériens, **les souffleries aérodynamiques, ont concouru aux progrès de l'aéronautique.** Depuis 1912 et l'inauguration de la souffle-

rie de Gustave Eiffel, de nombreuses installations ont vu le jour, car l'utilisation des souffleries n'est pas limitée à l'aéronautique. La recherche de meilleures performances, associée au souci d'économies d'énergie, incite les constructeurs de **véhicules terrestres** à réaliser des essais aérodynamiques. Les **bâtiments et ouvrages d'art** sont aussi concernés. Les maquettes des ponts de Normandie et de Millau ont été testées en soufflerie. Les **skieurs** et

les **cyclistes** ont également recours aux essais en soufflerie pour expérimenter de nouveaux équipements ou optimiser leur position.

Une conférence proposée par **Bruno Chanetz**, docteur et ingénieur, maître de recherche à l'**ONERA**.



Avec la commission "Aviation Légère et Machines Dérivées" de la 3AF

Aéroclub Renault 01 34 62 30 90 au pied de la tour de contrôle 78450 CHAVENAY - VILLEPREUX

Inscription souhaitée en cliquant [ICI](#)

AGENDA

1er déc.	Déchets ménagers toxiques de 9h à 12h, Place Rösrath
1er déc.	RDV à 10h30 à la salle des fêtes, Déjeuner Croisière (Séniors)
1er déc.	Lectures-spectacle « La guerre de Marcel » à 17h30, Ferme Brillon
7 déc.	Téléthon à 20h, Gymnase Alain Mimoun à Villepreux
7 déc.	Morning coffee de 10 h à 12 h
8 déc.	Conférence de l'Aéroclub Renault à 17h, Aérodrome
10 déc.	Dernier ramassage des végétaux
13 déc.	Ramassage des encombrants pour la zone bleue
14 déc.	Marché de Noël Nocturne à 16h30, Ferme Brillon
15 déc.	Concert de Noël à 17h, Église Saint-Pierre
22 déc.	Vacances de Noël

Modification des horaires les 24 et 31 décembre 2018

Le 24 décembre,
l'Agence postale sera exceptionnellement ouverte
de 12h à 16h.

Les 24 et 31 décembre, la Mairie sera exceptionnellement fermée à 16h.

ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

Nina MEJEAN, née le 19 octobre 2018
Alexander DA SILVA, né le 24 octobre 2018

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés :

<i>Leslie REANO et Emil TOLKER-NIELSON CORTES</i>	<i>02 novembre 2018</i>
<i>Martine RENAULD et Christian BÉZANGER</i>	<i>17 novembre 2018</i>
<i>Anaïs CORDELOIS et Côme MORIZE</i>	<i>17 novembre 2018</i>

Toutes nos condoléances à la famille de :

Lucette LEBLEU, née RUFIN, décédée le 12 novembre 2018
Anne-France RAYBAUD, née HOUNSFIELD, décédée le 13 novembre 2018

Horaires d'Ouverture de la Mairie :

lundi*, mardi, jeudi, vendredi : **13h30 à 17h30** *(nocturne le lundi soir jusqu'à 19h00)
le mercredi matin : **8h30 à 12h00**
le samedi matin : **9h00 à 12h00 (hors vacances scolaires)**
Tél : 01 30 54 31 70 - Mail : mairie@chavenay.fr

Horaires d'Ouverture de la Poste :

du lundi au vendredi après-midi : **14h00 à 18h00** et le samedi matin : **8h30 à 11h30**

